

## Demande de Bourse pour l'Académie Musicalta 2012

Vous pouvez dès à présent nous envoyer vos documents de bourse pour la prise en charge partielle des frais de votre stage à l'Académie.

Nous vous rappelons qu'**aucun dossier ne sera accepté** s'il ne contient pas **tous les documents suivants** :

- Votre bulletin d'inscription accompagné d'un premier chèque
- Un C.V.
- Une lettre de motivation
- Une copie de votre avis d'imposition
- Un courrier daté et signé (signature des parents obligatoire pour les étudiants mineurs) dans lequel vous préciserez si vous souhaitez maintenir votre inscription en cas de non attribution de la bourse.

**Au delà du 15 mars 2012** tous les dossiers seront retournés aux expéditeurs.

Pour plus d'informations, **n'hésitez pas à contacter Catherine Mallauran au 04 37 41 00 18**

